



ATTENTION CE PACK D'INSCRIPTION EST COMPOSE DE 14 PAGES – MERCI D' EN PRENDRE CONNAISSANCE

## **Formulaire licences et pièces à fournir INSCRIPTION 2025/2026**

**Aucun dossier validé si non complet - a rendre au 1<sup>er</sup>/10/2025  
dernier délai.**

Nom : ..... Prénom.....

Date de naissance : .....

### **Pièces à fournir :**

Chèques libellés au nom de : SPICE CHEERS

TOUTES SECTIONS	<b>Cotisation annuelle : 200 euros</b>	Un cheque Somme Totale	OU	Deux chèques de 100 € encaissés sur 2 mois (les chèques doivent être encaissables avant le 15/11/2025)
PARTICIPATION FINANCIERE LOCATION/ACHAT TENUES CONCOURS et MANIFESTATON - ACHAT TENUES GALA POUR TOUT ATHLETE	<b>FRAIS ANNUELS 40 euros</b>			Cheque encaissé au 15/11/2025 au plus tard
Chèque caution aide open (Merci de prendre connaissance de l'article 21 dans règlement intérieur)	<b>30 euros</b>			Cheque encaissé si non-aide à l'open SPICE EVENTS - avril 2026 CABL ANDREZIEUX BOUTHEON

- Feuilles renseignements ci jointe dûment remplie et signée
  - Feuille autorisations diverses (transport, droite à l'image, etc...) dûment remplie et signée
  - Règlement intérieur ci-joint dûment rempli et signé après en avoir pris connaissance.
  - 1 Photo d'identité POUR TOUS
  - Attestation assurance responsabilité civile
  - 3 chèques de cautions :
    - \***Un chèque de 100 euros** correspondant aux effets mise à disposition par le club (Uniforme concours et tenues de danses)
    - \***Un chèque de 50 euros** correspondant à la présence obligatoire de l'enfant au gala
    - \* **Un chèque de 80 euros** correspondant à la présence obligatoire de l'enfant en manifestations et concours. (Pour les personnes ne possédant pas de chéquier, merci de faire le nécessaire auprès de votre entourage – sans chèques de caution : inscription non valide)
  - CHARTE DES SPICE CHEERS signé par l'adhérent après lecture de celle-ci
  - CERTIFICAT MEDICAL OBLIGATOIRE pour nouveaux athletes
- OU Pour anciens athlètes, remplir la fiche certificat que vous trouverez en dernière page.

# PACK INFOS ET DOSSIER

## INSCRIPTION SAISON 2026 –SPICE CHEERS

### Cours d’essai jusqu’au 17/09/2025

**Les dossiers d’inscriptions sont à rendre COMPLET** au 24 septembre 2025

Après cette date, aucun enfant ne sera accepté en cours sans ce dossier, il nous faut assurer votre enfant au plus vite auprès de nos fédérations et le club n’engagera pas sa responsabilité sans licence.

Les sections définitives auxquels sera affecté l’athlète seront effectives au 1<sup>er</sup> octobre 2025 dernier délai ; sur décision des coaches.

**Les coaches peuvent juger en cours d’année que votre enfant n’est pas la psychomotricité ni les capacités de participer en concours internationaux selon les réglementations internationales à recevoir. Il se peut qu’il ne participe qu’a des concours nationaux et manifestations. Et ce, afin d’éviter toute frustration chez l’enfant et de ne pas pénaliser toute une équipe.**

**Il peut également selon son âge si a cheval sur deux tranches (ex : 10/11 ans...) se retrouver surclasser ou en niveau inférieur selon ses capacités motrices , ou même sur deux sections si cela est possible.**

**Ces choix de groupes seront effectués sur choix exclusif des coaches.**

Groupe cheer et dance U6/U11 (attention si beaucoup d’inscriptions le cours pourra être divisé sur deux tranches horaires pour éviter surcharge de la salle - 6/8 ans 13h30-15h et 9/11 ans 15h/16h30) horaires definitifs connus au 1/10/2025.	Mercredi de 13h30 à 16h30 salle dojo 1 <sup>er</sup> étage Gymnase lacoste
Groupe cheer & dance (12 ans et plus)	Samedi de 14h à 16h salle de gym derrière palais des sports
Sections elite sur décision exclusif des coaches	Mercredi de 16 h30 à 17h30 pour les 6/11 ans -salle dojo gymnase Lacoste  Samedi de 16h à 18h pour les 12 ans et plus – salle de gym derrière palais des sports
CHEER CAMP EN SALLE GYM POUR TOUS	Un planning vous sera remis des connaissances de dispo de la salle de gym – 1 samedi par mois.



## AUTORISATIONS DIVERSES

Je soussigné(e) M..... /Mme.....  
Responsables légaux de l'enfant.....né le..... donnons  
notre autorisation parentale pour :

**- LA PRATIQUE DE LA DISCIPLINE DU CHEER & DANCE REGLEMENTATION INTERNATIONALE**

à pratiquer le cheerleading and dance en compétition à niveau régional, national et international ainsi qu'aux démonstrations pour la saison 2025/2026

**- EN CAS D'ACCIDENT ET SORTIE TERRITOIRE**

le représentant des SPICE CHEERS (coach ou membre du bureau) à prendre toutes les mesures nécessaires d'urgence consécutives à un accident (admission en service hospitalier, public ou privé, et demande de sortie de Et/ou sortie de l'enfant) pour la saison 2025/2026

**- AUTORISATION DE TRANSPORT :**

les dirigeants et coachs PEUVENT TRANSPORTER mon enfant ou prendre les moyens de transports nécessaires afin de se rendre aux rencontres et démonstrations où les membres de l'association SPICE CHEERS doivent performer.

**- DROIT A L'IMAGE enfant mineur :**

SPICE CHEERS / SPICE EVENTS PEUT utiliser et diffuser à titre gratuit et non- exclusif des photographies et vidéos contenant mon enfant, réalisées durant la saison 2025/2026 et ce, sans limitation dans le temps

Pour les teams THE CURE – U2 – RADIOHEAD – EVANESCENCE-PLACEBO : J'accepte que mon enfant participe à des groupes de travail sur les réseaux sociaux gérés par un athlète qui sera désigné en début d'année par le staff coaching en tant que capitaine , afin de partager des infos internes au club tel que : Consignes coaching, exercices de training, travail de chorégraphie, etc....

Le staff coaching n'entrera jamais en direct contact avec tout athlète afin d'éviter toute polémique ou source de conflit.

**FAIT A .....**

**LE... ..**

**SIGNATURE DES DEUX PARENTS /REPRESENTANTS LEGAUX**

**ATTENTION LES DEUX SIGNATURES SONT OBLIGATOIRES AFIN D'EVITER TOUT MALENTENDU OU MECONNAISSANCE DES ENGAGEMENTS ATTENDUS PAR LE CLUB – SANS CELA L'INSCRIPTION NE SERA PAS POSSIBLE**

**PERE.....**  
**REPRESENTANT LEGAL**

**MERE.....**  
**REPRESENTANTE LEGALE**



# Contrat D'engagement

## Règlement intérieur Session 2025/2026 SPICE CHEERS

### CHEERLEADING & DANCE

Vous allez prendre connaissance et vous engager à respecter un règlement intérieur pour une section de sport à niveau départemental, régional, national et international.  
Le cheerleading & dance est un sport EXCLUSIVEMENT de groupe.

**MERCI DE PRENDRE NOTE QUE LA PRESENCE DE VOTRE ENFANT AUSSI BIEN EN TRAINING ET EN COMPETITION EST OBLIGATOIRE. MERCI DE NE PAS INSCRIRE VOTRE ENFANT SI VOUS PENSEZ QUE SON ENGAGEMENT TOTAL EST IMPOSSIBLE AFIN DE NE PAS PENALISER TOUTE L'EQUIPE.**

**Aucune entorse à ce règlement ne sera possible afin d'optimiser au mieux le bon fonctionnement du club pour le respect et l'épanouissement de chacun.**

**Ce règlement doit être rendu au club SIGNE par vos soins SUR CHAQUE PAGE ainsi QUE SUR LA DERNIERE FEUILLE montrant la prise de connaissance de celui-ci.**

**(Nous vous conseillons de garder un exemplaire de ce règlement afin de vous en rappeler le contenu et d'éviter tout désaccord possible.)**

**Tout manquement à ces règles sera immédiatement sanctionné d'un renvoi définitif de l'établissement sans aucune possibilité de remboursement. L'équipe se réserve le droit d'annuler une adhésion pour les raisons suivantes :**

- *Manquements aux principes de bonne conduite, de bienveillance et de bienséance.*
- *Propos désobligeants, irrespectueux, racistes, antisémites, homophobes, sexistes, injuriant, Insultes et manque de respect.*
- *Le non-paiement des cotisations, participation financière aux concours et aux frais de gala*
- *Toutes faute grave, agissement, malveillance et critiques diffamatoires de la structure et de ses représentant auprès d'un tiers quel qu'il soit pouvant porter atteinte à l'intérêt de la structure : Que ce soit par les dires et comportement de l'athlète et/ou d'un de ses représentants.*

**L'inscription à Facebook est OBLIGATOIRE. Une page interne spécial parents est disponible afin d'avoir certaines infos et de suivre l'apprentissage de votre enfant. Le staff vous enverra une invitation dès réception du DOSSIER COMPLET. Le club décline toute responsabilité si vous n'êtes pas inscrit et si vous n'avez pas toutes les infos à temps.**



Votre enfant s'engage dans un club de niveau national & international. Merci de respecter les horaires, les présences en cours, les demandes des coachs et les consignes.

Aucun athlète en training après plus d'1/4 h de retard.

1- L'adhérent s'engage à respecter le règlement intérieur de la salle d'entraînement, ainsi que ceux en vigueur dans les lieux de manifestation ET concours. \*

2- L'adhérent AINSI que les parents se doivent d'être respectueux envers ses camarades et les responsables de l'association.

*Aucune insulte et/ou comportement violent et agressif ne sera toléré. Les parents acceptent que les coachs encadrent leur enfant, que ce soit en apprentissage mais aussi en discipline. Merci également de bien prendre note que l'adhésion correspond à des frais de fonctionnement et non à la mise à disposition de nos bénévoles.*

3- Le responsable de l'adhérent se doit de prévenir en cas d'absence et/ou de soucis de santé afin de ne pas perturber les entraînements. Son absence pourra entraîner une non-participation dans certains mouvements que ce soit dans le cheerleading, stunt ou les chorégraphies afin de ne pas pénaliser l'avancement du travail et ses co-équipiers. Un tableau absences/présences sera tenu à chaque training par le staff encadrant : Trois absences non-justifiées pourront entraîner un renvoi avec chèque de caution encaissé.

4- L'adhérent est dans l'obligation de se présenter en tenue adéquate : tenue achetée en début d'année sous les consignes du club obligatoirement portée à chaque entraînement – fiche jointe à la fin de ce dossier.

**Par sécurité pour votre enfant tout bijoux interdits : BOUCLES D'OREILLES TOTALEMENT PROCRITS, vernis à ongles et queue de cheval haute. Si ces consignes ne sont pas respectées, l'accès à l'entraînement sera refusé sans exception.** La mise en place d'une tenue d'entraînement imposé par le club a été mise en place afin d'éviter toute inégalité sociale et une cohérence vestimentaire comme cela se pratique dans le cheer & dance. L'adhérent doit toujours avoir SA TENUE D'ENTRAINEMENT COMPLETE en cours et concours/manifestation Il est demandé de marquer les tenues d'entraînement de l'athlète afin d'éviter tout souci et perte. Les tenues prêtées par le club devront porter les initiales de votre enfant et être mis dans des sachets nominatifs

5- L'achat du t shirt et veste à l'image du club SONT obligatoires. Le club gèrera la commande en interne l'achat devra être fait avant le 1<sup>er</sup> /12/2025 : Ils seront obligatoirement à porter lors des TRAININGS , concours et manifestations.



6- l'adhérent se doit d'être présent aux manifestations ET concours sur convocation faite par les coachs, En cas d'absence : Le chèque de caution sera encaissé même sur une absence.

7- Lors des manifestations et concours : l'adhérent doit rester auprès des coachs et ce, pour question de sécurité et discipline. Si l'enfant est incapable de rester auprès des coachs, il ne sera en aucun cas accepté en concours/manifestation. La présence de l'athlète a un concours est du début jusqu'à la fin de celui-ci et ce par esprit d'équipe et respect des accompagnants. Si celui-ci devait s'absenter avant la remise des prix, il ne les recevra pas : Le club ne gère plus aucune logistique dès le départ de l'enfant. Aucun parent n'est autorisé à rejoindre son enfant durant les concours et manifestations. Aucune personne extérieure au bureau ne sera acceptée dans les vestiaires, transports et accompagnement divers sans l'accord du bureau.

7- Toute réclamation/communication faite par le responsable de l'adhérent devra se faire par mail: en ce qui concerne le staff coaching : [coaching.spicecheers@gmail.com](mailto:coaching.spicecheers@gmail.com) afin de ne pas perturber les cours. De plus, le coach n'a en aucun cas à se servir de son téléphone personnel hormis en cas d'urgence concernant votre enfant pour vous contacter. En ce qui concerne tout litige/soucis divers (hors training et concours) merci d'envoyer un mail directement au bureau : [bureau.spicecheers@gmail.com](mailto:bureau.spicecheers@gmail.com)

Le temps de nos bénévoles est mis à disposition des athlètes. Merci de passer par ces mails pour toute communication et ce, par respect de tous.

8- Les cours de cheer and dance restent un sport collectif, chaque absence entraine un retard de travail et un déséquilibre important pour **tous**. Merci de :

- Ne pas se servir du prétexte de la passion de votre enfant pour le punir de son entrainement
- D'éviter tout absence non justifiée, en cas d'absence merci d'en avertir exclusivement par mail : [coaching.spicecheers@gmail.com](mailto:coaching.spicecheers@gmail.com)
- De fournir un certificat médical en cas d'arrêt de plus d'une semaine (un certificat de reprise pourra vous être demandé selon la nature de l'arrêt de l'enfant afin d'éviter tout souci majeur à venir) Sans certificat médical en cas d'arrêt, ceci sera considéré comme une absence non justifiée
- De respecter les entrainements qui peuvent être mis en plus lors des périodes de concours et ce même en période de vacances scolaires.

9- Lorsque le club met en place un transport en commun, l'enfant est dans l'obligation de le prendre et ce pour l'aller et le retour sans EXCEPTION.



**Si en cas de force majeur, l'adhérent ne prendrait pas le bus, celui-ci devra tout de même s'acquitter des frais de participation.**

**10-** Tout téléphone portable doit être mis sur silencieux en cours et déposer dans le sac de l'adhérent, il en est de même en concours/manifestation. Aucune utilisation ne sera possible par l'adhérent sans l'autorisation du staff coaching. **En cas de concours sur plusieurs jours : le staff se chargera d'informer via la page privée Facebook.**

**11- Il est formellement interdit de diffuser par quelque moyen que ce soient les photos, passages et routines des adhérents, ainsi que les tenues sur les réseaux sociaux.**

La communication reste interne au club. Et ce, par respect du droit à l'image de chacun (article 226-1 du code pénal) mais aussi par respect du travail de nos coachs en ce qui concerne les tenues, les routines et les mix.

**La communication reste INTERNE AU CLUB** qui détient une autorisation signée des droits de diffusions. En cas de non-respect de cette alinéa, l'expulsion de l'adhérent sera immédiate avec encaissement de chèque de caution et demande de retrait des publications. **Merci d'en parler aussi autour de vous : papy, mamie, sœur, etc ... n'ont en aucun cas le droit au vu de l'article 226-1 de diffuser tout clichés et vidéos sur les réseaux sociaux.**

**12-** Chaque opinion politique et /ou religieuse se doit de rester à l'entrée des lieux publics par respect et conviction de chacun.

**13-** Les section concours/ manifestations sont sélectionnées par les coachs et les membres du bureau. Aucune pression familiale ni avis ne sera pris en compte.

Les coachs suivent des formations et restent seul juge du niveau correspondant aux adhérents. Le comportement de l'athlète et de ses responsables sont aussi pris en compte dans l'attribution de des sections et teams.

Des changements de section peuvent avoir lieu en cours de saisons si l'athlète n'acquière pas les routines avec les éléments imposés nécessaires pour les concours. En ce qui concerne les athlètes de la saison précédentes qui ont gagné un Bid pour un concours à l'étranger : Ceux-ci participeront pour le concours qu'ils ont gagné le concours, mais cela ne signifie pas une classification directe en « Elite » pour le reste de la saison.

**14-** Le gala est OBLIGATOIRE, il représente le travail fait par chacun tout au long de l'année. Chaque absence entraine une impossibilité d'exécution des routines et passages, ce qui pénalise chaque adhérent.



La date du gala 2025 sera communiqué au 1<sup>er</sup> décembre 2025 – Il aura lieu à partir de 21h, le lieu sera également diffusé à la même date.

Le gala reste la dernière journée de cohésion entre athlètes ; ceux-ci seront convoqués pour midi afin de fêter entre eux la fin de saison.

**Tout absence entraînera l'encaissement systématique du chèque de caution correspondant.**

**15-** Il est formellement interdit de:

- Laver les tenues de cheer et de danse, le club gère lui-même cela en lavage à sec, les tenues sont fragiles (impression à chaud, strass, etc...) ou lavés ensemble pour éviter toute décoloration.

- De porter l'effigie du club en dehors des contextes concours/manifestations. - De jouer avec les tenues lorsque celles-ci sont en possession de l'athlète en dehors des trainings, concours, etc... Les uniformes sont directement associés au club. Un comportement irréprochable est attendu de la part de l'athlète lors du port de celui-ci. Tout débordement entraînera une sanction immédiate.

16- L'achat du Bow (nœud) ou Crunch (élastique personnalisé au logo de l'association) à l'effigie du club est OBLIGATOIRE. Une commande groupée sera faite au sein du club.

17- Tout concours demande une participation financière à régler 15 jours avant la rencontre SANS FAUTE. Votre enfant peut être amené à partir sur plusieurs jours selon le lieu de rencontre. En cas de souci financier occasionnel, merci de le faire savoir par mail au bureau. Plus d'infos vous seront communiqués lorsque nous aurons les calendriers définitifs des organisateurs.

18- Les coachs ne récupéreront aucun adhérent en dehors de la commune ni ne les ramèneront. Chaque année, les coachs essayent de rendre service mais cela devient du systématique et un acquis. Les parents restent responsables de leurs enfants en dehors des cours, concours et manifestations. Le staff coaching peut quant à lui covoturer entre coachs.

19- Il est fortement conseillé aux adhérents et responsables d'assister aux réunions mises en place pour mieux comprendre les attentes et le fonctionnement du club.

20- Diverses opérations de recherche de financement sont mises en place, merci de vous investir ainsi que votre enfant. Ces opérations servent à réduire les participations de concours et à financer l'achat de costumes concours. UNE NON-PARTICIPATION ENTRAINERA UNE MISE EN PLACE DE PRORATA SUR



LES PARTICIPATIONS CONCOURS – l'adhésion de l'enfant sert essentiellement à l'achat des tenues GALA et au fonctionnement du club.... Mais la somme demandée en début d'année n'est jamais suffisante, seules en mettant en place des opérations ponctuelles, nous pouvons mettre en place de nouvelles chorégraphies et envisager des participations aux concours.

21- Un investissement vous sera demandé le jour de notre open, merci de prendre en compte qu'une journée de bénévolat de votre part est nécessaire afin non seulement d'assurer la réussite de cet open unique en France mais aussi pour réaliser les projets tels que concours, tenues, sorties extra-clubs, etc....

« Cet open international nécessite un travail intense en amont de minimum 8 mois de la part de notre staff. Nous comptons sur votre compréhension et votre implication. Une réunion sera organisée en amont. Si un manque de bénévoles se faisait ressentir ce jour-là, nous serons dans l'obligation d'envisager des restrictions sur nos projets annuels et achats de tenues. »

Au vu du peu d'aides que nous avons à chaque édition, il a été décidé de demander un chèque de caution de 30 euros par famille. Pour l'édition 2025, nous avons dû faire appel à des personnes extérieures et cela a eu un impact sur le budget (frais essence, indemnisation pro, etc...)

. En cas de non-participation d'un membre de votre famille, le chèque sera encaissé. Il est dommage d'en arriver là mais il est bien aussi de comprendre que nous sommes bénévoles à chaque entraînement pour votre enfant, nous demandons en retour un peu d'aide pour notre open...

22- L'inscription de votre enfant sera effectif lorsque le dossier COMPLET sera rendu. Ils devront être rendus avant le 1<sup>er</sup> octobre afin d'assurer et de licencier votre enfant. (Voir fiche documents nécessaire jointe) Au-delà de cette date, aucun athlète ne sera accepté en cours et considéré comme licencié.

**23- Aucun remboursement de concours ne sera faite qu'elle qu'en soit la raison Le club inscrit vos enfants mais ne reçoit aucun remboursement de la part du club organisateur de la rencontre sportive. Il en est de même si des parents ont cotisé pour le transport. Il en est de même pour les entrées du gala.**

**. IMPORTANT :**

- **La démission ou le renvoi de l'adhérent ne justifiera aucun remboursement.**
- **L'arrêt pour cause de blessure et/ou maladie avec ou sans certificat médical également.**



- Tout arrêt d'adhérent pour souci de santé MEME AVEC CERTIFICAT MEDICAL se verra encaissé son chèque de caution spécial concours et/ou gala.

- Si votre départ/exclusion se faisant durant le courant de l'année, vous vous engagez à rendre les effets mis à votre disposition par le club sous peine d'encaissement du chèque caution « prêt de tenue » et /ou dépôt de plainte.

-En fonction des investissements financiers fait par le club, les chèques de caution « concours » et « gala » peuvent être également encaissés sans discussion possible.

- Toute tenue appartenant au club n'étant pas rendue dans le délai demandé engagera un encaissement de chèque de caution, même si la tenue est ramenée hors délai- **AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA FAIT**

« Je soussigné..... (Père) et .....(mère) Responsable (s) de l'enfant ..... (Nom et prénom) Certifie avoir pris connaissance de ce règlement intérieur comprenant 6 pages et 23 paragraphes (pages où j'ai appliqué ma signature) et m'engage à le respecter, ainsi que l'adhérent sous peine de renvoi entraînant renvoi et encaissements des chèques de caution.

Je prends note également qu'en cas d'entrave sur l'encaissement des chèques de cautions, le club se réserve le droit en application des lois de porter plainte et d'engager des poursuites.

Je suis au courant qu'un/des chèque de caution peuvent être encaissé en cas de non-respect des articles de ce règlement intérieur.

Fait à ..... Le...../...../2025.

Signature père:

Signature Mère



# CHARTRE ATHLETE SPICE CHEERS 2025/2026

## **RESPECT & OBLIGATIONS :**

« En tant qu'athlète SPICE CHEERS, je m'engage à :

-Respecter les personnes du club (coachs, dirigeants et co-équipiers) même si je sais qu'on ne peut pas aimer tout le monde

– Dans mon club, on ne fait qu'un pour avancer ensemble.

- Par SECURITE : je dois à chaque training, concours et manifestations :

- Me couper les ongles et ne pas mettre de vernis. • Enlever tous mes bijoux – même mes boucles d'oreilles.

- • M'attacher les cheveux de façon à pouvoir travailler sans être gêné par ceux-ci : QUEUE HAUTE ET MECHE PLAQUEE

- . Me présenter en cours, manifestations et concours avec MA TENUE OBLIGATOIRE COMPLETE & MA BOUTEILLE D'EAU.

- Prendre connaissance & à respecter le règlement intérieur du club. Sous peine d'application des sanctions précisées dans celui-ci.

- Respecter les décisions et directives prises par le staff coaching et les dirigeants. Faire preuve de fair-play et de cheer spirit envers mes camarades mais AUSSI envers les autres équipes des clubs que je croise.

- A avoir un comportement respectueux sur les réseaux sociaux et à ne pas divulguer des photos/vidéos concernant mon club sans l'aval de mes coachs.

- Contribuer à la vie du club, de participer aux événements et animations obligatoires durant cette saison, ce qui contribue à faire connaître mon sport, promouvoir mon club et partager un esprit de groupe avec mes co-équipiers.

- Participer OBLIGATOIREMENT à la confection des goodies afin de montrer mon « SPICE CHEER SPIRIT ».

- A prendre note que « Mes coachs s'organisent pour être présentes aux trainings, concours, manifestations, etc...Elles prennent sur leur temps libre, familial et/ou professionnel et le font BENEVOLEMENT »

- Je m'organise donc également pour être présent même si je dois faire des sacrifices (ex : anniversaire, sortie, etc...).

-Je suis conscient de faire un sport d'équipe et je fais comme mes coachs : Je maintiens mon engagement d'être une athlète SPICE. - - « Je suis là pour faire du sport, je n'ai pas peur de transpirer et de me dépasser ; je ne suis pas dans une cour de récréation ou en sortie entre copains. »

-Même si j'ai été attiré par les paillettes, les jolies tenues et les possibilités de concours : j'ai bien pris note que ce sport était intense et demandait beaucoup d'effort et d'abnégation. »



J'affirme en signant cette charte que j'ai bien compris que les choix de mes coachs qui sont seules habilitées à prendre les décisions concernant les équipes, les postes occupés et les participations en concours. Je respecte leurs savoirs, leurs expériences et leurs choix. Et je m'engage a respecter les écrits de cette charte.

Mon nom : .....

Mon prénom : .....

Fait le : .....2025.

A..... SIGNATURE :

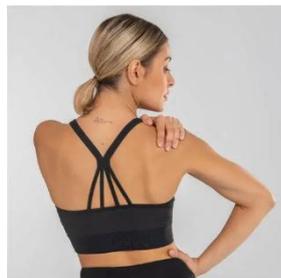
***« ETRE SPICE CHEERS, C'EST AVANT TOUT : COMPRENDRE L'ESPRIT DE GROUPE,  
RESPECTER LES AUTRES ET MES ENGAGEMENTS,  
APPLIQUER LES VALEURS DU CHEER SPIRIT,  
AVOIR UNE ENTIERE CONFIANCE EN MOI & UNE REELLE ENVIE DE REUSSIR :  
« YES I AM, YES I CAN, YES WITH SPICE CHEERS »***



## EQUIPEMENT OBLIGATOIRE POUR LA PRATIQUE ET COMPETITION AU CLUB SPICE CHEERS

Afin d'éviter toute inégalité sociale, de vous préserver d'un vol et /ou perte couteuse et de préserver une osmose d'esthétique, merci de ne pas mettre des articles de marque couteuse à votre enfant. (Decathlon reste le meilleur rapport qualité/prix pour la pratique du cheer & dance)

- UNE PAIRE DE BASKETS BLANCHES sans autre couleur de préférence à lacets- a porter avec des chaussettes blanches courtes en concours uniquement
- UN LEGGING NOIR SANS MARQUE
- UN T SHIRT NOIR SANS MARQUE
- LE T SHIRT DE L'ASSOCIATION – COMMANDE EN INTERNE
- UNE BRASSIERE NOIRE – VOIR PHOTO CI-DESSOUS
- UN SHORTY NOIR POUR LES FILLES- VOIR PHOTO CI DESSOUS
- UNE PAIRE DE CHAUSSONS DE DANSE NOIRS EN CROUTE DE CUIR- VOIR PHOTO CI-DESSOUS (attention les chaussons de type gymnique avec semelle dure en plastique sont interdits) SEMELLES SOUPLES
- UNE PAIRE DE DEMI POINTE COUVRE ORTEILS – VOIR PHOTO CI DESSOUS



**ATTENTION : L'équipement est obligatoire et doit être porté à chaque training. Sans la tenue complète après la date limite d'inscription, l'athlète ne sera pas accepté en cours ; il en sera de même pour toute la saison. La brassière et le shorty évitent a votre fille de se retrouver en sous-vêtements lors des changements de tenues et ce, afin de préserver son intégrité et son intimité.**

**Nom et prénom athlète :**

Faire du sport : c'est recommandé pour tous. En as-tu parlé avec un médecin ? T'a-t-il examiné (e) pour te conseiller ? Ce questionnaire n'est pas un contrôle. Tu réponds par OUI ou par NON, mais il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Tu peux regarder ton carnet de santé et demander à tes parents de t'aider.

Tu es ?  Une fille  Un garçon

Quel âge as-tu ?

Depuis l'année dernière	OUI	NON
Es-tu allé (e) à l'hôpital pendant toute une journée ou plusieurs jours ?		
As-tu été opéré (e) ?		
As-tu beaucoup plus grandi que les autres années ?		
As-tu beaucoup maigri ou grossi ?		
As-tu eu la tête qui tourne pendant un effort ?		
As-tu perdu connaissance ou es-tu tombé sans te souvenir de ce qui s'était passé ?		
As-tu reçu un ou plusieurs chocs violents qui t'ont obligé à interrompre un moment une séance de sport ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer pendant un effort par rapport à d'habitude ?		
As-tu eu beaucoup de mal à respirer après un effort ?		
As-tu eu mal dans la poitrine ou des palpitations (le cœur qui bat très vite) ?		
As-tu commencé à prendre un nouveau médicament tous les jours et pour longtemps ?		
As-tu arrêté le sport à cause d'un problème de santé pendant un mois ou plus ?		

Depuis un certain temps (plus de 2 semaines)	OUI	NON
Te sens-tu très fatigué (e) ?		
As-tu du mal à t'endormir ou te réveilles-tu souvent dans la nuit ?		
Sens-tu que tu as moins faim ? que tu manges moins ?		
Te sens-tu triste ou inquiet ?		
Pleures-tu plus souvent ?		
Ressens-tu une douleur ou un manque de force à cause d'une blessure que tu t'es faite cette année ?		

Aujourd'hui	OUI	NON
Penses-tu quelquefois à arrêter de faire du sport ou à changer de sport ?		
Penses-tu avoir besoin de voir ton médecin pour continuer le sport ?		
Souhaites-tu signaler quelque chose de plus concernant ta santé ?		

Questions à faire remplir par tes parents	OUI	NON
Quelqu'un dans votre famille proche a-t-il eu une maladie grave du cœur ou du cerveau, ou est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans ?		
Etes-vous inquiet pour son poids ? Trouvez-vous qu'il se nourrit trop ou pas assez ?		
Avez-vous manqué l'examen de santé prévu à l'âge de votre enfant chez le médecin ? (Cet examen médical est prévu à l'âge de 2 ans, 3 ans, 4 ans, 5 ans, entre 8 et 9 ans, entre 11 et 13 ans et entre 15 et 16 ans.)		

Si tu as répondu OUI à une ou plusieurs questions, tu dois consulter un médecin pour qu'il t'examine et voit avec toi quel sport te convient. Au moment de la visite, donne-lui ce questionnaire rempli.

### Rappel :

Ce questionnaire de santé est anonyme et conservé par le·la licencié·e. Il ne sera pas transmis à l'association lors de la demande de licence Ufolep. Pour attester avoir respecté la procédure ministérielle, compléter les informations sur le formulaire de demande de licence Ufolep (case à cocher attestant avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire santé ou fourniture du certificat médical le cas échéant).

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE VIOLENCE DANS LE SPORT**

Alertez-nous par e-mail [signal-sports@sports.gouv.fr](mailto:signal-sports@sports.gouv.fr)

